

**Alderon annonce les résultats de son étude de faisabilité mise à jour, qui démontrent une VAN de 1,7 G USD à un taux d'actualisation de 8 % et un TRI de 24,6 % (avant impôts), sur le projet de minerai de fer de qualité supérieure Kami**

26 septembre 2018

(TSX: IRON)

**MONTRÉAL, QUÉBEC, Alderon Iron Ore Corp. (TSX: IRON) (« Alderon » ou la « Société »)** est heureuse d'annoncer que la Société et Kami Mine Limited Partnership (« **Kami LP** ») ont obtenu les résultats de l'étude de faisabilité mise à jour (l'« **EF** ») relativement au gisement de Rose du projet de minerai de fer Kamistiatussset (« **Kami** ») dans l'ouest du Labrador. Cette EF mise à jour a été réalisée par BBA Inc. (« **BBA** »), un cabinet de Montréal, au Québec. L'EF mise à jour a démontré, une fois de plus, la solidité des paramètres économiques associés au projet Kami, lequel produira un minerai de fer de qualité supérieure, à teneur plus élevée en Fe avec un très faible taux d'impuretés, comparativement au minerai de référence à 62 %. Conjuguées à la demande soutenue pour un minerai de fer à forte teneur en Fe, la solidité des paramètres économiques du projet sont à la base de la relance, par Alderon, des efforts de financement du projet.

Le rapport technique (le « **rapport** ») présente un résumé des résultats de l'EF mise à jour et a été préparé conformément au Règlement de la Norme canadienne NI (« **National Instrument** ») 43-101; il sera déposé sur la page SEDAR d'Alderon dans les 45 jours suivant la publication du présent communiqué de presse. Les résultats de l'EF mise à jour sont basés sur une participation à 100 % dans le projet Kami. Le projet Kami est la propriété d'Alderon (75 %) et du HBIS Group Co. Ltd. (« **HBIS** ») (25 %), par le truchement de Kami LP. Les résultats de l'EF mise à jour divulgués dans le présent communiqué de presse sont exprimés en USD avant impôt (sauf indication contraire).

**Les faits saillants de l'EF de septembre 2018 incluent :**

VAN à un taux d'actualisation de 8 %	\$	1 698 M
Taux de rendement interne		24,6 %
Nombre d'années prévues de remboursement		4,0 ans
Total des dépenses en immobilisations estimatives (excluant les capitaux de soutien et les coûts de fermeture)	\$	982,41 M
Total des coûts d'exploitation estimatifs (chargement au Port de Sept-Îles)	\$/tonne métrique sèche	30,72
Prévisions de prix de vente de concentré CCR - basé sur un prix repère CCR sur trois ans de 63,30 \$/tonne métrique sèche à 62 % de fer ajusté pour la teneur de Fe Kami et les conditions des accords de HBIS et de Glencore	\$/tonne métrique sèche	CCR 89,67 \$ (FOB 73,17 \$)
Durée de vie estimative de la mine		23 ans
Teneur en fer du produit final (% Fe)		65,2 %
Ressource mesurée et indiquée du gisement de Rose (COG = 15 %, 29,6 % Fer total)		1 093,2 tm
Réserves prouvées et probables en minerai (COG = 15 %, 28,8 % Fer total, 3,4 % dilution, 2,5 % perte de minerai)		517,2 tm
Taux annuel de production de concentré (durée de vie moyenne de la mine, année suivant la montée en capacité)		7,84 TMPA

L'ensemble de la production prévue du projet Kami a été vendue d'avance aux termes d'accords d'exploitation conclus avec HBIS et une filiale de Glencore plc. Le prix de vente du concentré FOB utilisé dans le cadre de l'analyse financière incluse dans l'EF mise à jour reflète les modalités de ces accords d'exploitation. Des renseignements additionnels sur le prix de vente du concentré figurent plus loin dans le présent communiqué de presse.

« L'EF mise à jour constitue le dernier événement d'atténuation des risques à ajouter à la liste des réalisations d'Alderon avant l'étape du financement de projet, lesquelles incluent les évaluations environnementales favorables aussi bien au fédéral qu'au provincial, la convention d'achat d'électricité conclue avec Newfoundland and Labrador Hydro et le contrat de chargement conclu avec le Port de Sept-Îles, les accords d'exploitation visant la totalité de la production et un partenariat stratégique établi avec HBIS », explique Tayfun Eldem, président et chef de la direction d'Alderon.

« Les efforts déployés par la Chine pour réduire sa pollution atmosphérique ont mené à une restructuration importante du secteur de l'acier et à des réformes de l'approvisionnement, créant ainsi une demande constante pour des minerais à teneur plus élevée et contenant moins d'impuretés qui permettent aux fabricants d'acier de réduire leurs émissions et d'améliorer le rendement des hauts fourneaux. La qualité prévue des concentrés tirés du projet Kami, c'est-à-dire avec une teneur de 65,2 % en Fe et un très faible taux d'oxyde d'aluminium et de phosphore, répond parfaitement aux exigences des fabricants d'acier chinois. Ces concentrés rehaussent la qualité lorsqu'ils sont ajoutés à du minerai à teneur inférieure provenant d'Australie », poursuit M. Eldem.

« Cette réalisation survient à point nommé puisqu'elle nous permet de franchir une étape de plus vers la mise en production de notre projet de minerai de fer de qualité supérieure, un produit dont le cours a considérablement progressé », explique quant à lui Mark Morabito, président du conseil d'administration d'Alderon.

## Analyse financière

Taux de rendement interne		24,6 %
Période de remboursement		4,0 ans
Taux d'actualisation		VAN (en M \$)
0 %	\$	5 616
5 %	\$	2 626
<b>8 %</b>	<b>\$</b>	<b>1 698</b>
10 %	\$	1 270

Le total des dépenses en immobilisations (y compris les éventualités) est estimé à 982,4 M\$. L'estimation des coûts en capital exclut les coûts de fermeture et les capitaux de soutien, dont on s'attend à ce qu'ils se chiffrent à environ 42,7 M\$ et 449,1 M\$ respectivement pour la durée de vie du projet. Ces coûts sont inclus dans l'analyse financière du projet. L'estimation des coûts en capital incluse dans l'EF mise à jour est fondée sur une stratégie d'exécution IAC (ingénierie, approvisionnement, construction) du projet. La portion du total des coûts en capital associés à l'IAC est estimée à 900,74 M\$. Cette estimation a été établie en collaboration avec Duro Felguera (DF), un fournisseur potentiel de services IAC pour le projet si Kami LP décide d'appliquer cette stratégie d'exécution.

L'EF mise à jour démontre également que la VAN, après impôts, s'établit à 866 M\$ à un taux d'actualisation des flux de trésorerie de 8 %. Le TRI après impôts pour le projet est de 18,2 %, et la période de remboursement est de 4,9 ans.

---

**Sommaire de l'estimation des coûts des investissements initiaux****(Millions de \$)**

Exploitation minière	\$	72,20
Secteur du traitement du minerai	\$	302,81
Secteur des IGRM (digues initiales)	\$	23,66
Infrastructures et services publics sur le site	\$	309,90
Autres coûts d'IAC (coûts indirects, garanties, assurances)	\$	192,17
<b>TOTAL DES COÛTS D'IAC</b>	<b>\$</b>	<b>900,74</b>
Coûts capitalisés préalables à l'exploitation	\$	26,90
Coûts du propriétaire	\$	30,98
Mine (décapage des stériles par Kami)	\$	23,79
<b>TOTAL</b>	<b>\$</b>	<b>982,41</b>

L'EF mise à jour a été établie en fonction d'un prix de vente du concentré de CCR de 89,67 \$/tonne. Ce prix a été calculé le 26 juin 2018 (date de référence) en fonction de la moyenne du cours de clôture sur 3 ans, soit 63,30 \$/tonne, du Fe 62 % CFR North China de l'indice Platts, majorée de la prime au comptant du Fe de 27,52 \$/tonne et ajustée selon les escomptes et les primes prévus par les accords conclus avec HBIS (60 %) et Glencore (40 %). Le prix final du concentré chargé sur les navires (FOB) au Port de Sept-Îles utilisé dans l'analyse financière est de 73,17 \$/tonne. Le prix final est établi après l'application des frais de transport estimatifs de 16,50 \$/tonne.

Les coûts d'exploitation moyens sur la durée de vie de la mine (« life-of-mine » ou « **LOM** ») sont estimés à 30,72 \$/tonne de concentré. Pendant la vie du projet, les équipements en location sont remplacés à mesure qu'ils atteignent la fin de leur vie utile, et ces coûts de remplacement sont capitalisés et répercutés dans le cadre des réinvestissements de maintien. Les coûts d'exploitation moyens LOM sont basés sur ce qui suit :

---

**Sommaire des coûts d'exploitation moyens LOM (\$/tonne de concentré)**

Extraction minière (y compris les coûts de la location d'équipement minier)	\$	11,25
Traitement du minerai	\$	5,72
Coûts généraux du site	\$	0,50
Coûts généraux d'administration	\$	2,26
Gestion de l'environnement et des rejets miniers	\$	0,37
Transport ferroviaire et services portuaires (y compris les coûts de location des wagons)	\$	10,62
<b>TOTAL</b>	<b>\$</b>	<b>30,72</b>

**Ressources minérales**

Les ressources minérales et réserves minérales prouvées et probables sont déclarées conformément aux Normes développées par l'ICM sur les ressources et réserves minérales - Définitions et directives de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM) et sont établies conformément à la Norme canadienne NI 43-101.

L'estimation des ressources minérales pour le projet Kami est présentée ci-dessous. M. Michael Kociumbas, P.Geo., constitue une personne qualifiée aux termes de la Norme canadienne NI 43-101 et il est responsable de l'examen et de l'approbation de cette estimation des ressources minérales ainsi que de l'AQ/CQ associé à l'estimation. Il a vérifié, examiné et approuvé les données techniques contenues dans le présent communiqué de presse ainsi que les données sous-jacentes d'échantillonnage, d'analyse et de test. L'estimation des ressources minérales a été préparée en

empruntant une teneur de coupure de Fe de 15 %, est entrée en vigueur le 17 décembre 2012 et inclut les réserves minérales.

<b>Zone</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Tonnes (Million)</b>	<b>% TFe</b>	<b>% MagFe</b>	<b>% HemFe</b>
Rose Central	Mesuré	249,9	29,4	17,6	8,1
	Indiqué	294,5	28,5	17,7	5,9
	Total M et I	544,4	28,9	17,7	6,9
	Présumé	160,7	28,9	16,9	7,1
Rose North	Mesuré	236,3	30,3	13,0	14,7
	Indiqué	312,5	30,5	11,8	17,1
	Total M et I	548,8	30,4	12,3	16,1
	Présumé	287,1	29,8	12,5	15,5
Mills Lake	Mesuré	50,7	30,5	21,5	7,0
	Indiqué	130,6	29,5	20,9	3,9
	Total M et I	181,3	29,8	21,1	4,8
	Présumé	74,8	29,3	20,3	2,7

% MagFe = pourcentage de Fe présent sous forme de magnétite;  
 % HemFe = pourcentage de Fe présent sous forme d'hématite.

L'estimation des ressources minérales pour le projet Kami a été effectuée en Gemcom™ au moyen de blocs de 15 m x 15 m x 14 m pour Rose Central et Rose North et de 5 m x 20 m x 5 m pour Mills Lake et est fondée sur les résultats tirés de 209 trous de forage au diamant à Rose Central et à Rose North (170 trous) et à Mills Lake (39 trous), pour un total de 62 247 m. Ces trous ont été forés dans la zone de minéralisation sur une étendue longitudinale d'environ 2 000 mètres et une largeur de 200 à 400 mètres à Rose Central et à Rose North. Les trous ont été forés en lignes de sections espacées de 100 mètres les unes des autres pour les deux gisements dans la principale zone de minéralisation. Pour la modélisation géologique, des cadres d'objet 3D ont été créés pour définir l'étendue maximale des zones des gisements de Rose et de Mills Lake. Ces cadres s'étendaient environ 200 mètres le long du forage, depuis les trous de forage les plus distants de chaque zone. Des limites de minéralisation s'étendent jusqu'à un maximum d'environ 400 mètres aux extrémités des zones et, en profondeur, lorsque peu ou pas d'information n'était disponible sur les trous de forage, mais seulement si l'interprétation reposait sur des intersections de trous de forage sur des croisées adjacentes ou par inférence géologique probable.

### Réserves minérales prouvées et probables

Les travaux de génie minier effectués pour cette EF mise à jour étaient basés sur le modèle en blocs 3D fourni par Alderon. Des travaux d'optimisation de fosse ont été effectués sur les ressources mesurées et indiquées, et l'enveloppe de la fosse qui a donné la VAN actualisée maximale a été choisie comme guide pour la conception de la fosse. Les réserves minérales finales ont été estimées après avoir appliqué des paramètres d'ingénierie et de conception opérationnelle dont la dilution et les pertes de minerai. Il est de l'avis de BBA que l'estimation des réserves minérales dérivée de cette EF mise à jour quantifie raisonnablement la minéralisation économique du minerai du gisement de Rose. L'estimation des réserves minérales est datée du 12 août 2018. Les données sur les réserves minérales prouvées et probables présentées dans le tableau ci-dessous sont tirées de l'estimation de la ressource minérale datée du 17 décembre 2012 décrite ci-dessus. Seules les ressources mesurées et indiquées à l'intérieur des gisements de Rose Central et Rose North ont été prises en compte dans l'EF mise à jour et utilisées pour

l'estimation des réserves minérales prouvées et probables. Les ressources minérales à l'intérieur du gisement de Mills Lake n'ont pas été prises en compte dans l'EF.

Matériau	Tonnes (Millions)	% TFe	% WREC	MagFe	% MAG
Réserve minérale prouvée	392,7	29,0	34,7	15,0	20,8
Réserve minérale probable	124,5	28,2	32,0	11,1	15,3
<b>Réserve minérale totale</b>	<b>517,2</b>	<b>28,8</b>	<b>34,1</b>	<b>14,1</b>	<b>19,4</b>

TFe = teneur totale de Fe; % WREC = récupération - poids; MagFe = Fe présent sous forme de magnétite; % MAG = pourcentage de magnétite dans les réserves minérales prouvées et probables.

## Résumé de projet

L'EF mise à jour est fondée sur le même schéma simplifié de procédé que les rapports techniques précédents, y compris l'EF de 2012. Les principales infrastructures nécessaires au projet Kami, telles qu'elles figurent dans l'EF, incluent les composantes suivantes :

- Extraction dans la mine à ciel ouvert de Rose et usine de concassage adjacente dans la zone de la mine Kami.
- Acheminement du minerai concassé depuis le concasseur jusqu'à la pile de stockage de minerai concassé devant le concentrateur, à l'est du pont sur la rivière Waldorf.
- Concentrateur composé de dispositifs de broyage autogène, de séparation gravitaire et magnétique, et de dénoyage, et utilisation des broyeurs autogènes et à boulets qui ont déjà été achetés.
- Élimination des rejets miniers dans la zone prévue à cette fin sur le site du projet Kami, zone dont l'emplacement a été déterminé dans le cadre de l'EF de 2012. Dans la présente EF mise à jour, les installations de gestion des rejets miniers (IGRM) et le plan d'élimination des rejets miniers ont été revus de manière à être conformes aux normes actuelles de l'industrie et aux Recommandations de sécurité des barrages de l'Association canadienne des barrages.
- Installations de déchargement du concentré dans la nouvelle boucle ferroviaire de Kami reliée à la voie principale du chemin de fer QNS&L par une nouvelle voie ferrée devant être construite dans le cadre du projet Kami.
- Transport par train du concentré depuis la boucle ferroviaire de Kami jusqu'au quai commun des installations portuaires à Pointe Noire, près de Sept-Îles, au Québec (propriétaire-exploitant tiers).
- Services de chargement fournis par le Port de Sept-Îles.
- Alimentation électrique fournie par Newfoundland and Labrador Hydro (« NLH ») selon les conditions décrites dans la convention d'achat d'électricité conclue entre NLH et Kami LP.

## Calendrier du projet

Avant d'entreprendre la construction, la Société entend rassembler les membres de l'équipe de propriété, décerner un contrat d'IAC ou d'IACG, reprendre les travaux d'ingénierie détaillés et obtenir le financement nécessaire pour la construction. Les travaux de construction devraient s'échelonner sur 26 mois.

## Rapport technique et personne qualifiée

Le rapport technique du NI 43-101 est en cours de préparation sous la supervision de M. Angelo Grandillo, P.Eng, du cabinet BBA, une personne qualifiée aux termes de la Norme canadienne NI 43-101. Participent également à la préparation de ce rapport M. Jeffrey Cassoff, P.Eng, de BBA, M. James Powell de Gemtec, M. Peter Merry de Golder et M. Michael Kociumbas. M. Grandillo est une personne qualifiée aux termes de la Norme canadienne NI 43-101 et il est indépendant d'Alderon. M. Grandillo a examiné et approuvé l'information technique contenue dans le présent communiqué de presse, à l'exception de l'estimation des ressources minérales qui a été examinée et approuvée par M. Kociumbas et de l'estimation de la réserve minérale qui a été examinée et approuvée par M. Cassoff, tel que précisé ci-dessus. M. Grandillo a vérifié toutes les données sous-jacentes des informations techniques figurant dans le présent communiqué de presse.

### À propos d'Alderon Iron Ore Corp.

Alderon est un chef de file canadien du développement du minerai de fer. Le projet Kami, détenu à 75 % par Alderon et à 25 % par HBIS par le truchement de Kami Mine Limited Partnership, est situé dans la principale région canadienne d'extraction du minerai de fer, la fosse du Labrador, et entouré par deux importantes mines de minerai de fer en exploitation. Les installations portuaires de manutention sont situées à Sept-Îles, le plus important port de transit du minerai de fer en Amérique du Nord. HBIS est le partenaire stratégique d'Alderon dans le développement du projet Kami et le deuxième producteur d'acier en importance de la Chine.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Alderon, visitez son site Web à l'adresse [www.fr.alderonironore.com](http://www.fr.alderonironore.com).

### ALDERON IRON ORE CORP.

Au nom du conseil d'administration

« *Tayfun Eldem* »

Président et chef de la direction, administrateur



Alderon fait partie du groupe de sociétés King & Bay. King & Bay est une banque d'investissement qui se spécialise dans l'identification, le financement, le développement et la gestion des occasions de croissance dans les secteurs des ressources, de l'aviation et de la technologie.

### Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Mishka Gounden  
1 604 681-8030, poste 289  
[info@alderonironore.com](mailto:info@alderonironore.com)

#### **Mise en garde relative à l'information prospective**

*Le présent communiqué de presse contient de « l'information prospective » au sens de la Private Securities Litigation Reform Act des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières concernant des événements anticipés qui pourraient se dérouler à l'avenir. L'information prospective contenue dans le présent communiqué de presse comprend, sans s'y limiter, des déclarations sur (i) la demande de production future du projet Kami; (ii) les prochaines étapes de la mise en œuvre du projet Kami; (iii) l'achèvement des activités de financement du projet; (iv) le marché et le prix futur du minerai de fer et des produits connexes; (v) l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales; (vi) les résultats de l'EF, notamment les déclarations sur la production future, les coûts d'exploitation futurs et les dépenses en immobilisations futures, de même que le TRI, la VAN, la période de remboursement et les calendriers de construction et de production prévus du projet Kami.*

*Dans certains cas, il est possible de reconnaître l'information prospective à l'utilisation de divers termes ou expressions, notamment : « planifie », « prévoit », « ne prévoit pas », « est prévu », « budget », « prévu », « estimations », « prévisions », « a l'intention », « anticipe », « n'anticipe pas » ou « croit », ou encore des variations de ces termes et expressions; il est également probable que des termes ou des expressions comme « peuvent », « devraient », « pourraient », « il se peut », « seront prises », « se produiront » ou encore « seront atteints ou réalisés » à l'égard de mesures, d'événements, de résultats à venir ou d'autres attentes, croyances, plans, objectifs, suppositions, intentions ou déclarations quant à des événements ou à des rendements à venir soient utilisés. L'information prospective contenue dans le présent communiqué de presse se fonde sur certains facteurs et certaines suppositions concernant, entre autres, l'obtention d'approbations du gouvernement et*

*d'autres organismes, l'estimation des ressources minérales, la réalisation des estimations de ressources relatives au prix du minerai de fer et des autres métaux, le moment et le montant des futures dépenses en développement, l'estimation des besoins initiaux et subséquents d'investissement en immobilisations, l'estimation des coûts de la main-d'œuvre et de l'exploitation, la disponibilité des matériaux et du financement nécessaires pour continuer à explorer et à développer le projet Kami à court et à long terme, le progrès des activités d'exploration et de développement, la capacité de la Société à accéder au quai multi-usager du Port de Sept-Îles, l'obtention des approbations réglementaires nécessaires, l'estimation des coûts d'assurance, ainsi que des suppositions concernant les fluctuations de devises et des taux de change, les risques environnementaux, les conflits ou revendications de titres de propriété et d'autres questions semblables. Même si la Société estime que ces hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information actuellement disponible, elles pourraient se révéler erronées.*

*L'information prospective suppose des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, rendements ou réalisations réels de la Société soient substantiellement différents des résultats, rendements ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus par cette information prospective. De tels facteurs comprennent des risques inhérents à l'exploration et au développement des gisements miniers, y compris des risques relatifs à la modification des paramètres du projet, à mesure que les plans sont redéfinis, notamment : la possibilité que les activités minières ne commencent pas au projet Kami; les risques liés aux variations des ressources minérales et des réserves minérales, de la teneur ou des taux de récupération découlant des activités d'exploration et de développement en cours; les risques liés à l'accessibilité au transport ferroviaire, aux sources d'alimentation et aux installations portuaires; les risques liés aux variations du cours, de la demande et de l'approvisionnement mondial de minerai de fer et des produits connexes; les risques relatifs à l'augmentation du niveau de concurrence sur le marché pour le minerai de fer et les produits connexes et dans le secteur minier en général; les risques liés à la conjoncture mondiale et aux incertitudes inhérentes à l'estimation des ressources minérales; les risques liés à l'accès et à la disponibilité; les risques liés à la confiance dans le personnel clé; les risques opérationnels inhérents aux activités minières, y compris les risques d'accident, de conflit de travail, d'augmentation des coûts d'immobilisations et d'exploitation ainsi que les risques potentiels de retards ou d'augmentation des coûts au cours de la mise en valeur; les risques liés à la réglementation, notamment en matière d'obtention des permis ou des licences nécessaires; les risques liés au financement, à la capitalisation et aux liquidités, y compris le risque que le financement nécessaire aux activités d'exploration et de développement du projet Kami ne soit pas disponible selon des modalités satisfaisantes ou soit inexistant; les risques liés aux litiges en matière de titres et de droits de propriété; les risques liés aux litiges avec les groupes autochtones; les risques d'une disponibilité insuffisante au quai multi-usagers du Port de Sept-Îles ne permettant pas à la Société d'y accéder; les risques environnementaux; et les autres risques définis dans la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle du dernier exercice financier de l'entreprise ou d'autres rapports ou documents déposés auprès d'organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. Par conséquent, le lecteur ne doit pas se fier indûment à l'information prospective. L'information prospective est fournie en date de la publication du présent communiqué de presse. Excepté pour ce qui est des exigences des lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société ne reconnaît aucune obligation de modifier ou de réviser publiquement l'information prospective.*